

Les plantes invasives, adoptons les bons gestes !



Qu'est-ce qu'une plante invasive ?

C'est **une plante exotique**, parce qu'introduite (volontairement ou non par l'homme) dans une aire étrangère à son milieu d'origine, capable de se reproduire naturellement sans intervention humaine et qui prolifère dans un espace naturel au détriment de la biodiversité locale.

Sa présence et son introduction peuvent également avoir des impacts sur la santé publique et l'économie.

**Exemples d'invasives
ornementales** souvent
plantées dans vos jardins
et bassins :

- L'Arbre à papillons,
- le Cotonéaster,
- l'Herbe de la pampa,
- le Laurier palme,
- le Cerisier tardif,
- les Elodées
- ou encore le Myriophylle
du Brésil.

Retrouvez la liste des
espèces invasives en région
Centre, dates optimales de
gestion de ces plantes etc. :
<http://www.cen-centre.org>

Mahonia aquifolium



Les bons gestes

pour éviter la prolifération des plantes invasives dans votre jardin

- **Privilégier des espèces locales** pour orner votre jardin, bassin et/ou aquarium,
- **Si vous possédez déjà des plantes invasives, gérer leur développement** : pour les espèces à fleurs, **taillez-les avant la période de floraison** pour éviter la contamination des déchets et/ou du compost et la propagation de la plante.
- **Si vous désirez vous en débarrasser, préférer l'arrachage à la lutte chimique.** Après l'arrachage, vérifiez bien qu'il ne reste pas de petits segments racinaires, à partir desquels la plante peut repartir, et veillez à ne pas les disséminer en transportant la terre et/ou en l'utilisant pour d'autres fins.
- **Enlever les fragments de plantes aquatiques de votre aquarium** avant d'en vider le contenu dans vos canalisations.



TOUR(S)PLUS

Certaines plateformes de récupération des déchets de Tour(s)plus peuvent recevoir les déchets de plantes invasives. Renseignements au 02.47.80.11.11.